



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Blois, le 17 septembre 2014

## Leguay Emballage : Incitation à la haine sociale contre les représentants de la CFDT.

Au sein de l'entreprise Leguay Emballage situé à Saint Cyr en Val dans le Loiret, la Direction n'admet pas que les salariés puissent vouloir faire valoir leurs droits.

Depuis plus d'un an, la CFDT a usé de toutes les formes de recours amiables et consensuels pour faire appliquer l'article R4323-95 du code du travail concernant l'entretien par l'employeur des tenues de travail (soit en en assurant le nettoyage soit en versant une prime aux salariés qui s'en occupe par eux-mêmes).

Après avoir demandé officieusement que cette infraction au droit soit régularisée, sans effet.

Après avoir posé la question en réunion des Délégués du Personnel, sans effet.

Les élus CFDT ont saisi le Conseil des Prud'hommes d'Orléans afin qu'il arbitre ce différent et dise le droit.

A l'approche de l'audience en référé qui aura lieu ce vendredi 19 à 09h00, la Direction tente de faire pression sur la CFDT en utilisant les salariés.

Elle affirme à qui veut l'entendre que, cette année, il n'y aura pas d'augmentation de salaire du fait de l'action de la CFDT en justice, provoquant l'inquiétude et la colère des salariés.

*Si on faisait le parallèle avec le football on pourrait dire qu'à la veille d'un carton rouge, la Direction, incapable de jouer le ballon a décidé de jouer les bonshommes...*

Lorsqu'ils ont découvert la situation, les élus CFDT ont immédiatement rencontré le Directeur du site pour lui demander si les informations rapportées par leur collègues étaient fondées ou non.

Il a refusé de démentir en ajoutant que cela « faisait partie du jeu » et qu'il espérait que les élus « en prendraient plein la gueule ».

Face à cette situation, les élus vont déposer une main courante auprès du Commissariat de Police et vont informer leurs collègues de travail par tract afin de rétablir la vérité :

### La Loi ne s'applique pas qu'aux salariés !

De son côté, le Syndicat régional CFDT Chimie Energie Centre Val de Loire accompagnera les élus lors de l'audience de vendredi et se tiens prêt porter plainte au pénal s'il venait arriver quoi que ce soit à ses représentants dans l'entreprise Leguay Emballage.

#### Contact :

- **Emmanuel PAJOT** (Délégué Syndical) 06 84 41 75 82
- **Bruno Carraro** (Secrétaire Général) 07 50 95 60 48 [syndicat@scecfdtcvdl.fr](mailto:syndicat@scecfdtcvdl.fr)

Caoutchouc • Chimie • Électricité-gaz • Papier-carton • Pétrole • Pharmacie • Plasturgie • Verre

Syndicat CFDT Chimie Energie Centre Val De Loire - Maison des Syndicats 35-37 Avenue de l'Europe 41000 BLOIS ☎ : 02.54.43.76.76

Site : <http://scecfdtcvdl.fr> – E-mail : [syndicat@scecfdtcvdl.fr](mailto:syndicat@scecfdtcvdl.fr)